

Le Saperin

N° 58 - Juillet 2022

Bulletin municipal de la commune de Montsapey



A VOTRE SERVICE

MAIRIE

TEL: 04 79 36 23 52

FAX : 04 79 36 38 95

MAIL: mairie@montsapey.fr

SECRETARIAT

Mardi et jeudi

9 h / 13 h et 14 h / 18 h

PERMANENCES

DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mardi après-midi :
un des deux adjoints

Jeudi après-midi :
le maire

Entretien possible les autres
jours sur rendez-vous.



A l'ombre de la Lauzière

On trouvera dans ce bulletin municipal, comme dans les précédents, l'essentiel des informations concernant les projets en cours. Les limites communales ne doivent cependant pas borner notre horizon. Les grandes décisions prises ailleurs engagent aussi les communes. C'est banal de le dire.

L'équipe municipale travaille sur un PLU. Ce document tombe sous le coup de la loi dite « climat et résilience » adoptée en août 2021. Les communes se doivent désormais d'intégrer dans leur réflexion et leurs décisions le « souci de la planète ». Tant mieux. A cet endroit du chemin, les choses se corsent. Il faut en effet envisager des alternatives aux habitudes quasi ancestrales. Rude tâche.

Ressources naturelles limitées, biodiversité en régression, grand âge traité sur le mode industriel, brevets maintenus sur les vaccins, réchauffement climatique, voilà bien des motifs d'être pessimiste. Ces réalités apparemment lointaines doivent nous interpeller.

Non loin de tout ça, les élus, dans bien des communes, œuvrent quotidiennement pour entretenir et améliorer un cadre de vie. Des bénévoles dans leurs associations s'attachent à faire vivre du collectif. Pour notre part, nous élus,

nous nous attachons à assurer nos engagements auprès des électeurs et des administrés avec le souci de l'intérêt général.

A Montsapey, le schéma d'assainissement est en cours d'étude. Des projets concrets viendront. Le chemin du four devrait faire peau neuve. Le projet a fait l'objet d'une réunion publique le 22 juillet. Nous regrettons l'absence totale de public. Le PLU suit son cours comme dit plus haut. La réfection de la piste du Chenalet devra être faite en 2023. La création d'une section de piste à Barbet est programmée pour 2022. Le chalet des Rouelles retrouvera au fil des jours une vraie vie pour l'été.

Un projet de rénovation de la salle des fêtes est à l'étude.

Ces quelques lignes ne peuvent se conclure sans formuler le vœu d'un arrêt des combats en Ukraine. Met-on fin à une guerre par la guerre ? Le chemin de la paix ne passe ni par la concurrence effrénée ni par les complexes militaro industriels qui nourrissent les dissensions.

L'avenir est à la coopération entre les nations et les peuples pour construire un monde commun en mesure d'affronter les défis de la santé, de l'éducation et le défi climatique qui menace l'humanité.

Liberté Egalité Fraternité

L'équipe municipale vous souhaite un bel été.



HOSPITALITÉ

Arrivés tard dans la nuit noire et froide du 4 mars 2022, nous avons accueilli Bertrand, Alona et leurs enfants Bryan, Gabriella et Maria Gloria.

Fuyant les horreurs de cette guerre injustifiée, ils sont arrivés épuisés après un très long périple en voiture pour, enfin, retrouver calme, sérénité et sécurité. Ils sont depuis logés dans notre gîte du Coter.

Le papa, Bertrand qui est professeur au lycée français de KIEV a pu depuis le gîte situé au-dessus de la Mairie, équipé du WIFI, dispenser les cours aux quelques élèves restés sur place.

Les trois enfants ont été scolarisés à Aiguebelle dans la quinzaine suivante et la maman Alona, suit des cours de français et progresse à une vitesse surprenante dans la maîtrise de notre langue.

Un grand merci aux nombreuses personnes qui ont donné vêtements, jouets et vélos...

Le sourire de cette belle famille nous ravi et nous leur souhaitons le meilleur à venir.

FAUCHAGE TARDIF

Le conseil municipal a décidé d'appliquer le fauchage tardif pour les talus bordant les routes communales.

Cette opération est destinée à favoriser la biodiversité, ainsi que l'implantation de plantes fragiles telles que les orchidées sauvages. Ce fauchage tardif favorise également la pollinisation et la protection des insectes butineurs.

La difficulté est l'équilibre entre la protection de la biodiversité et la nécessité d'assurer la sécurité des véhicules, promeneurs, vélos, piétons etc. en assurant une visibilité suffisante.

ÉCOBUAGE

L'incendie survenu en fin d'hiver qui s'est déclaré dans les bois au-dessus de la centrale et a progressé en diagonal jusqu'au bas du Mollard a mobilisé 30 pompiers venus de 2 casernes.

Le feu a progressé sur environ 5 hectares et aurait pu provoquer beaucoup plus de dégâts sans une intervention rapide.

Cet incident est l'occasion de rappeler que l'écobuage est totalement interdit par arrêté préfectoral, et que les contrevenants pourraient être soumis à de fortes amendes.

30^e ANNIVERSAIRE DES ARTS JAILLISSANTS

Pour fêter ses 30 ans à Montsapey, entre le 23 mai et le 11 juillet, le festival Les Arts Jaillissants 2022 a offert une riche programmation culturelle au public enthousiaste, des plus jeunes aux plus âgés.

Comme à l'accoutumée, des artistes virtuoses, des formations de renom national et international, parmi lesquelles les ensembles Alla Francesca, Ad Juvanos, Vox Luminis, la Tournée des Refuges et l'Orchestre des pays de Savoie ont illuminé les petits chemins du village, les voûtes de l'église Saint Barthélemy et les alpages proches du chalet du Tour, au rendez-vous du chant, de la musique et de la beauté. 30 années de partage et de rencontres culturelles exceptionnelles pour le bonheur de tous !



POINT SUR LES TRAVAUX

Route de la centrale

L'année a démarré en fanfare avec l'éboulement sur la route de la centrale qui a nécessité des travaux de minage afin de purger la falaise et d'éviter de nouvelles chutes.

L'évacuation ensuite par l'entreprise Manno des blocs et gravats (dont certains avoisinaient les 110 tonnes).

L'accès à la centrale électrique a été dévié par Montgodioz, après avoir fait passer chasse-neige et lamier afin que la piste soit utilisable.

Piste du Tour

A la suite des dégâts infligés par l'hiver, arbres et blocs rocheux encombraient la piste et l'accès à la prise d'eau GEG. L'entreprise Ferreira est intervenue pour l'évacuation et refaire le profilage de la piste.

Un confortement a également été réalisé afin de la stabiliser dans le temps. Compte-tenu qu'une partie des travaux concernaient la piste de la prise d'eau, GEG a accepté de participer pour 50% du coût des travaux.

Soutènement entrée du Coter

Une évolution du talus sous la route d'entrée du Coter nous a alerté, et après une étude et l'avis émis par RTM, la construction d'un mur de soutien en enrochements bétonnés est en cours. Il assurera la stabilité de la route pour longtemps.

Pont des Varasses

Un glissement de terrain s'est produit sur la partie aval de la route avant le dernier hiver, et les marqueurs installés à l'époque ont permis de noter une évolution de ce glissement.

Des études géophysiques ont été commandées afin de déterminer le type d'ouvrage garantissant la viabilité du terrain et de la voie communale.

Pont de Beau Mollard

Ce pont, (tablier et culées) est très endommagé, et le bureau d'étude de RTM nous a confirmé la nécessité de le remplacer.

Des études géophysiques ont été réalisées par la Ste Equaterre, et le bureau d'étude ETBA est chargé d'établir le dossier technique indispensable pour la mise en soumission de ce chantier.

En principe, les travaux devraient être entrepris en 2023.

Piste Forestière

Des travaux d'ouverture d'une nouvelle piste forestière située entre Barbet et Chenalet, vont être entrepris par l'ONF afin de permettre l'exploitation d'une partie de la forêt jusque-là inaccessible.

Après ces travaux, sera entrepris la réfection de la piste de Chenalet en 2023.

Arbre remarquable

En juillet, l'ONF va entamer la construction d'un sentier (à terme balisé) qui mènera du parking de Chenalet jusqu'à ce fameux arbre. Il sera agrémenté d'une signalétique et d'un panneau explicatif en pied d'arbre.

Divers

Des travaux ont été en partie réalisés, notamment au chalet des Rouelles pour l'arrivée de la ferme des Cathelins, d'autres interviendront fin juillet pour une extension du chalet des « marmottes noires ».

Les études pour les travaux d'assainissement sont toujours en cours, de même pour le sentier du cœur de village avant une mise en soumission cette été.

Aménagement de sanitaires au chalet de Marmottes noires :

Via un financement de la commune à raison de 30% du coût, une extension du chalet de Marmottes noires est en cours de réalisation pour améliorer les conditions d'hébergement de Me Caillet, bergère du troupeau de Mr Etellin Luc.





COMITÉ DES FÊTES

1. Rappel Assemblée générale

En raison du covid 19 l'assemblée générale du Comité des Fêtes (CdF) de Montsapey prévue selon nos statuts en avril n'a pas pu se tenir en 2020 et 2021. Durant ces deux années les animations ont été réduites (2020 montée pédestre, tirage des rois, fête du cochonnet). (En 2021 la faille, la vogue, la fête du cochonnet). Activités déficitaires réalisées sur les fonds de roulement du CdF.

Pour 2020 et 2021 le CdF n'a reçu aucune subvention communale. Nous rappelons que cette situation ne peut pas perdurer. A terme, nous ne pourrions plus faire face. Elle remet en cause les investissements et même l'avenir du CdF.

En présence du Monsieur le Maire, l'assemblée générale du CdF s'est déroulée de 10h à 13h le samedi 23 avril 2022 à la «Grange du Charpentier». Elle a fait l'objet d'un compte rendu diffusé aux participants et aux bénévoles.

Le bureau élu pour un an est composé comme suit :

Jean Michel Echallier président,

Christelle Servoz trésorière,

Alain Miquet secrétaire,

Dinah Kamara secrétaire adjointe

Font aussi partie en tant que membre du bureau élargi (conseil d'administration) :

Patricia Kamara, Jocelyne Pommier, Annick Gilly, Marc Colin, Jean Claude Delrut. (Reconduits 2019), Salvatore Vizzini.

2. Prêt du matériel du CdF

Le CdF a prêté en 2020-2021 ses trois chapiteaux à plusieurs demandeurs (particulier, association) qui avaient en charge de rapporter le matériel. Lorsque le CdF a eu besoin de ses chapiteaux force a été de constater que le chapiteau 6 places était introuvable. Ceci s'ajoute aussi à la disparition de notre «diable» qui avait été oublié dans la salle des fêtes.

L'AG décide qu'à l'avenir et en particulier pour le prêt des chapiteaux un chèque de caution s'élevant au prix d'achat sera demandé.

3. Préparations des activités 2022

3.1 La Fâille

En raison ce printemps d'un feu de broussaille sur la commune qui a fait intervenir les pompiers, le maire regrette mais n'est pas favorable à l'organisation cette année de cet événement festif, ceci en raison des arrêtés départementaux qu'il faudrait contourner.

Par conséquent, nous ne pourrions pas organiser de fâilles cette année.

3.2 Vogue 2022

Date - La date retenue pour la vogue est comme chaque année le troisième dimanche d'Août à savoir le 21 Août 2022.

Cette date entre en concurrence avec l'arrivée de «l'Echappée Belle» à Aiguebelle. Ceci nous prive de la possibilité du prêt des tables, des bancs de Bonvillaret et de notre chef polentier Jacky pris par cette manifestation.

Une demande sera faite à la mairie de Randens pour emprunter les tables et les chaises.

Animation - Pour la vogue il a été décidé de faire :

Le dimanche matin la montée pédestre,

Une aubade le matin dans les hameaux,

Pas de repas midi servi par le CdF,

La possibilité de faire à midi des crêpes au bar (nouveau)

Des stands Cdf, pêche à la ligne, peinture, casse bouteille si on a des bénévoles pouvant s'en occuper,

Une animation musicale l'après midi

Une animation l'après-midi, jeux...

La location des poneys

Un repas champêtre polente et diots

Un feu d'artifice pour finir la soirée.

Pas de bal

Convocation des bénévoles et qui fait quoi - Une réunion de préparation de la vogue avec tous les bénévoles a été fixée au 23 juillet 2022 à 15 h pour finaliser le qui fait quoi le jour de la vogue et aussi les dates pour :

Le montage des chapiteaux pliables du CdF (bar, stands...) le vendredi matin 19 Août peut être envisagé,

La fabrication des bugnes le samedi 20 Août à partir de 8h à la salle des fêtes.

Nous demandons donc à tous de retenir ces dates pour venir préparer et organiser notre fête du village.

3.3 Fête du Cochonnet

La date du 10 septembre a été choisie. «Le Chaudron» sera contacté pour un repas le soir. Le tournoi est limité à une participation locale de Montsapey et amis. Les doublettes mixtes seront tirées au sort. L'affiche sera réactualisée pour définir la participation du CdF. Une demande sera faite à la Marie pour l'entretien des terrains de jeu.

4. Divers

4.1 CdF sur le site de la commune et Blog

La secrétaire adjointe Dinah sera chargée de la communication du CdF. Elle regardera la possibilité d'introduire sur le site de la commune le CdF au même titre que les autres associations et de créer un blog CdF qu'elle alimentera. Nous lui souhaitons bonne chance dans cette nouvelle activité.

4.2 Galette des rois

La date est fixée au 8 janvier 2023.



AVENIR ET PATRIMOINE

Avec la construction de la Centrale Hydroélectrique de Montsapey, il y a cent ans, l'arrivée de l'électricité à Montsapey a changé la vie des Saperins.

Nous avons décidé de fêter cet événement en relation avec Mr Sébastien Macron, responsable des projets à la Direction de GEG et la Municipalité de Montsapey le samedi 17 septembre à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Le programme de cette journée se compose ainsi :

Visite guidée de la Centrale de 10 h à 12 h et de 14h à 18 h.

Fabrication du pain dans le four banal.

A 12 h apéritif dinatoire à la salle des Fêtes.

A 19 h Conférence de Mr Jean Pierre Ruffier qui a fait beaucoup de recherches sur ce sujet et présentation d'un recueil.

Visite de l'Eglise et de la Chapelle

Visite de l'exposition à la Grange du Charpentier.

Présence de personnes en costume traditionnel.

D'autres projets : conférence de Mr Joël Truchet sur les 100 ans du football de Porte de Maurienne. La date est à définir, c'est difficile car il y a beaucoup d'animations.



Nous aurons aussi si c'est possible les conférences de Mr Luc Moreau et Mr Cédric Brunier

De même si nous arrivons à trouver une date pour le pique-nique au Chalet du Tour mais là aussi une grande animation est prévue.

Mme Jane Gavat le jour de l'assemblée générale a émis l'idée d'une réunion organisée par la Municipalité invitant tous les nouveaux habitants et toutes les associations de Montsapey pour faire connaissance. Nous sommes favorables à cette bonne idée.



BROYEUR

La commune a acquis un broyeur thermique pour ses propres besoins.

Le conseil municipal a décidé que cet appareil pourra être mis à disposition des habitants qui en feront la demande.

Il peut-être attelé, et à défaut de disposer d'un véhicule possédant un attelage, il pourra être livré par les employés communaux.

Sa capacité est limitée à du branchage de maximum 70mm de diamètre.

Cet appareil sera loué pour 30 euros la journée, et une caution de 500 euros sera demandée avant toute mise à disposition, elle sera rendue après retour de l'appareil et le contrôle de son bon fonctionnement par les employés communaux. Le carburant est à charge de l'utilisateur, l'appareil est mis à disposition avec le plein du réservoir qui devra être refait avant restitution.

FREE

Nous avons tous bien enregistré la mise en route des antennes de téléphonie mobiles au printemps !

C'est l'aboutissement d'innombrables interventions, réunions et rendez-vous depuis de nombreuses années, ainsi qu'une pression sans relâche auprès de tous les intervenants, pour que nous puissions tous profiter des liens indispensables et de tous ordres, qui nous étaient interdits avant la mise en route de cette couverture réseau.

Nous remercions Mesdames Cendlak Annick, Brunier Virginie, ainsi que Messieurs Vial Gérard, Pommier Daniel et Colombet pour leurs dons au CCAS.

Nous remercions également M. Pommier Marcel, pour la cession gratuite d'un terrain à la commune au niveau du pont de la scie afin de régulariser l'emprise de la piste.

LAC NOIR EVENEMENTS

Cette année nous avons réussi à réunir 123 participants sur deux parcours ! Le grand format (22km, 2000 mètres de dénivelé) qui avait déjà fait ses preuves et aussi sur un nouveau parcours de 13km et 1100 mètres de dénivelé !

Un samedi sous le soleil et toujours des bénévoles et des partenaires présents à nos côtés pour un beau moment de convivialité ! A noter qu'un ancien champion du monde de trail a foulé les sentiers de Montsapey sur le Trail du Lac Noir.

En tout cas, tous les participants femmes et hommes présents ont déchainé les chronos dans un sens comme dans l'autre! Les bénévoles et membres de l'association étaient évidemment présents sur le parcours et en lieu et place à la buvette.

Lac Noir Evènements ne s'arrête pas pour cette année et vous propose un second moment festif le 3 septembre 2022.

En effet nous organisons un challenge qui regroupe la montée cyclo de Montsapey et un KV (kilomètre vertical). La cyclo partira à 10h de Randens pour rejoindre Tioulevé où il y aura buvette, petite restauration (proposé par le Relai du Lac Noir) et s'en suivra à 14h30 un Kilomètre Vertical au tracé inédit reliant les Rouelles au Grand Arc !

Une belle bavante en perspective pour nos concurrents !

Nous vous attendons évidemment nombreux pour cette belle journée qui s'annonce !

Encore un grand merci aux bénévoles, à la commune et aux partenaires sans qui ça ne pourrait pas fonctionner aussi bien.

A bientôt

Thomas - Secrétaire Lac Noir Evènements



Aménagement au chalet de Marmottes noires